

## Maternelle Paul-Fort : La Municipalité soutient la demande des parents d'élèves

**Les élus de Saint-Brevin les Pins soutiennent les parents d'élèves dans leur demande d'ouverture d'une quatrième classe en maternelle à l'école Paul-Fort.**

Un courrier en ce sens a été adressé au recteur de l'Académie. À ce jour, le nombre d'élèves inscrits en maternelle est de 97 alors que le seuil d'ouverture préconisé par les services de l'Éducation Nationale est fixé à 96.

Yannick Morez, Maire de Saint-Brevin précise « *Les locaux de cette école sont prêts pour accueillir sans aucune difficulté cette classe supplémentaire, et comme nous le faisons déjà pour chaque classe de maternelle sur toutes les écoles de Saint-Brevin, une ATSEM sera positionnée sur cette classe pour accompagner le ou la professeur(e). La baisse **du nombre d'élèves** dans les classes devrait aussi permettre de meilleures **s conditions d'apprentissage pour les enfants** ».*

Depuis trois ans, l'école Paul-Fort accueille une "classe ribambelle" où six enfants autistes y sont scolarisés à plein temps. Pour Benoit Guérin, Adjoint aux Affaires scolaires, « *La force de ce projet, mené en partenariat avec l'Éducation Nationale et l'IME estuaire est de permettre, petit à petit, l'inclusion de ces enfants dans les autres classes.* »

Les résultats de ces échanges sont bien au-delà de toutes les espérances tant au niveau des enfants que des professeurs et des familles. Cependant avec des effectifs qui atteignent 35 élèves en moyenne section, par exemple, les professeurs ne seraient plus en mesure de continuer ces temps d'inclusion dans les conditions requises de calme, d'écoute et d'effectif moindre.

Saint-Brevin-les-Pins est une commune dynamique et attractive pour les familles. La Municipalité consacre, chaque année, environ 1,5 millions d'Euros pour l'enfance et la jeunesse avec une part importante pour les apprentissages qui est l'une des priorités.